

BULLETIN D'INSCRIPTION
RUN & BIKE 2011

(cocher) DECOUVERTE (11km) SPRINT (21km)

Equipier 1 :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Email.....@.....

Tél. : Mob :

Date de naissance :/..../..... Sexe : M F

Club.....

N° Licence.....

Equipier 2 :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Email.....@.....

Tél. : Mob :

Date de naissance :/..../..... Sexe : M F

Club.....

N° Licence.....

Signature des 2 équipiers : (en signant ce document, le participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement applicable au Run & Bike)

INSCRIPTIONS : (uniquement par courrier ou sur place)

Droits d'inscription (par équipe) :

Jusqu'au 23 mars : 12 euros pour le Découverte, 20 euros pour le Sprint

Sur place : 16 Euros pour le Découverte, 25 pour le Sprint

Limité à 120 équipes par course

Bulletin à renvoyer

à Laurence ROY, 16B rue Louise 69003 LYON

avant le 23 mars 2011 avec :

Le règlement par chèque à l'ordre de « Saint-Priest Triathlon »

Et

Pour les licenciés : Une copie de la licence FFTRI 2011 Pour les non licenciés (toutes catégories d'âge) : Certificat médical datant de moins d'un an (art L 231-3 du code du sport) de non contre-indication à la pratique du Run & Bike en compétition ou de la course à pied et du VTT

Accord Parental pour les moins de 18 ans

Je soussigné(e), M/Mme.....

Autorise mon enfant à participer au Run & Bike du 27 mars 2011

Signature :

La manifestation est
soutenue par :

SAINT-PRIEST ▶

L'avenir dans le Grand Lyon



Vêtements personnalisés
www.poli.fr



Le 27 mars 2011 à Saint-Priest...

... SAINT-PRIEST TRIATHLON fête ses 20 ans et
organise son 1er Run & Bike (11km et
21km). Venez nombreux !

Distance Sprint (21km) Championnat du Rhône et Championnat de la ligue Rhône-Alpes

PRESENTATION DE L'EPREUVE:

Cette compétition aura lieu le dimanche 27 mars. Cette épreuve est affiliée à la Fédération Française de Triathlon.

Cette épreuve (le sprint) est championnat du Rhône, championnat de ligue Rhône-Alpes, et qualificatif pour les championnats de France (modalité de sélection sera définie par la ligue).

Les championnats et qualifications sont réservés aux licenciés FFTri.

Le bike and run est une épreuve par équipe de 2 (1 coureur et un VTT) qui consiste à enchaîner course à pied et VTT. Les 2 équipiers se relaient autant de fois qu'ils le désirent.

2 Parcours sont proposés : 1 parcours **découverte** de 11 km et un parcours **sprint** de 21 km (2 tours)
Le parcours se déroule sur la commune de Saint-Priest (69). Le circuit est roulant avec 70 m de dénivelé par tour, 30% route et 70 % chemins. Les chemins sont larges et possibilité de doubler sur la totalité du parcours (sauf 20 m à la sortie de la piste cyclable pour rentrer dans le fort de Saint-Priest).

Départ du 21 km : 9h30

Départ du 11 km : 9h45

Ravitaillement à l'arrivée et au 10 ème km pour l'épreuve sprint .

Possibilité de se doucher après la course.

PARCOURS ET CATEGORIES :

2 épreuves sont proposées avec briefing obligatoire sur la ligne de départ 5 mn avant celui-ci :

SPRINT :

-21 km (2 tours de 10.50 km) distance dite sprint, ouverte à partir de la catégorie cadet (nés en 1995 et avant) à vétérans. Départ 9h30.

DECOUVERTE :

-11 km (découverte) ouverte à partir de la catégorie minime (nés en 1997 et avant) à vétérans. Départ 9h45.

REGLEMENT DE L'EPREUVE :

-La compétition est ouverte à tous, licenciés FFTri, et non licenciés à partir de la catégorie minimes pour le découverte, et cadets pour le sprint.

Les non-licenciés FFTri devront s'acquitter d'une licence journalière (à remplir sur place lors du retrait des dossards) et devront impérativement présenter un certificat médical de moins d'1 an de non-contre indication à la pratique en compétition du run and bike ou course à pied et VTT.

-Les équipes sont composées de 2 concurrents : les équipes mixtes, féminines et masculines sont acceptées.

-Aucune aide extérieure n'est autorisée, Les compétiteurs ne peuvent être ensemble sur le vélo de l'équipe. La transition doit se faire de la main à la main. Il est interdit au vététiste de poser son vélo et de le laisser en attente sur le bord du chemin pour son coéquipier se trouvant à l'arrière.

-Les équipiers doivent évoluer **ensemble** durant toute l'épreuve. Ils doivent arriver ensemble. Le temps sera pris sur le 2^{ème} des 2 équipiers.

-Le départ sera en ligne pour l'équipier à pied, l'équipier en VTT attendra plus loin à environ 500m du départ. Ils ne pourront se relayer qu'à partir de ce point.

-Les dossards remis aux concurrents doivent être visibles tout au long du parcours et placés sur le torse (élastique autour de la taille interdit). Chaque concurrent aura un dossard et la plaque de cadre placée sur le guidon du vélo.

-Le port du casque homologué à coque dure est obligatoire pour chaque participant, jugulaire serrée et devra être conservé sur la totalité du parcours.

Les coureurs doivent faire preuve de vigilance sur la totalité du parcours, respecter le code de la route et les règlementations fédérales.

L'utilisation d'un vélo de type VTT est obligatoire.

-Le constat du non-respect d'un point du règlement par les arbitres FFTRI et les signaleurs pourrait entraîner la mise hors course de l'équipe.

RECOMPENSES :

Un lot offert à chaque concurrent, Les 3 premières équipes masculines, cadets, juniors, vétérans, féminines, cadettes, juniors filles, vétérans, mixtes pour le parcours sprint, les 3 premières équipes masculines, minimes garçon, minimes filles, féminines, mixtes pour le parcours découverte.

Pour être classé dans une catégorie d'âge, les 2 équipiers doivent être de la même catégorie.

INSCRIPTIONS : (uniquement par courrier ou sur place)

Jusqu'au 23 mars : 12 euros pour le Découverte (11 km) , 20 euros pour le Sprint (21 km).

Le jour de la course : 16 Euros pour le Découverte (11 km) , 25 pour le Sprint (21 km).

Participation limitée à 120 équipes par course

Se munir d'épingles à nourrice (non fournies sur place)

Le départ de la manifestation se fera du :
Centre Nautique du Clairon à Saint-Priest — avenue Pierre Mendès France .

Accès Tramway T2 arrêt Terminus Bel Air.

En voiture :

En venant de Lyon

Prendre l'A43 et ensuite la Rocade A46 direction Marseille. Sortie 11 Saint-Priest la Fouillouse Bel Air

En venant de Saint-Etienne

Sur la Rocade A46 prendre la sortie 12 Saint-Priest Centre, les Meurières. Au premier rond point suivre Saint-Priest et au 2ème suivre Bel Air.

Les plans des parcours seront prochainement disponibles sur notre site internet:

www.sptri.com

Pour toute information supplémentaire contacter

Jean-Pierre Guillaume au 06 80 36 50 30

Ou David Schneider au 06 12 96 92 55